

LA ROMANCE DE LA FLEUR DE LA MORT.

Moitié jouant, moitié rêvant.
Sous les cyprès et sous les saules,
Elle va, livrant ses épaules
Aux impertinences du vent.

Deux fleurs, les premières venues,
Vous la coiffent; la plus souvent
Ses petites jambes sont nues.

Elle porte, hiver comme été,
Une robe noire en lustrine,
Ouvrte un peu sur la poitrine,
Croquant un peu sur le côté.

Ainsi faite, elle se trémouss
Comme une chèvre en liberté,
Sur les tombes, où l'herbe pousse.

En voilà assez; elle est endormie.

(A continuer.)

SALLE JACQUES-CARTIER.

SOIRÉE DE LUNDI SOIR.

Le grand-Bal-Promenade offert aux compagnies de Sapeurs, Pompiers et de Police, a été présidé par son honneur le maire et MM. les conseillers de la cité de Québec. L'ensemble de cette soirée a été admirable et l'harmonie la plus parfaite a constamment régné, ce qui prouve, une fois de plus, que ces belles compagnies n'ont d'autre but commun, en échange des immenses services qu'elles rendent, de mériter l'éloge de leurs concitoyens.

Nous regrettons sincèrement de faire remarquer, que la seule compagnie, dont la tenue laisse beaucoup à désirer, est celle de la police; c'est presque une honte pour le Conseil-de-Ville, d'exiger que cette compagnie vienne se présenter dans les rangs, à côté de compagnies dont le splendide uniforme efface complètement le leur, (nous ne parlons que de la couleur) comme propreté.

Espérons donc que le Conseil-de-Ville ne prendra pas notre avis en mauvaise part, et que bientôt cette compagnie, qui réellement rend d'éminents services à la cité, sera vêtue d'une manière plus uniforme et surtout plus propre.

UN SPECTATEUR.

On raconte qu'au retour des Volontaires, le Colonel Reave avait fait préparer des chars de 1re classe pour les Volontaires Anglais, tandis qu'il n'y avait que des chars de 2e classe pour les Volontaires Canadiens-Français. Ceux-ci ont refusé de faire le trajet dans ces chars et ils ont bien fait.

Il est honteux pour l'autorité Anglaise de faire ainsi des différences de races parmi les défenseurs de la patrie et d'agir avec mépris pour ceux dont les pères ont toujours combattu glorieusement sous le drapeau de leur religion et guidés aussi bien par les drapeaux de la mère-patrie, que par ceux de leur nationalité. Au moment du danger leur conduite changera, peut-être. Pensez-y bien.

A L'ECHO DES IMBECILES.

Afin de ne point laisser le public dans le doute des prétentions mal fondées du journal *l'Echo des Imbeciles*, que M. Berthelot, avocat désœuvré, vient de fonder, à titre de double emploi, nous publions ci-dessous l'engagement qu'il a contracté envers la société du journal *La Scie Illustrée*.

Québec, 14 mai 1865.

Je soussigné, m'engage à rédiger le journal de MM. Guérard et Cie., nommé *La Scie Illustrée*, pendant trois mois, à condition que je partagerai les profits, dans la proportion d'un quart et que je ferai partie de la dite société.

H. B. BERTHELOT,
Avocat.

Certifié conforme à l'original que nous possédons.

A. GUERARD,
Propriétaire.

BIOGRAPHIE.

(Suite.)

C'est ainsi que raisonnait Guillaume avant de se décider pour une profession. Son esprit était dans l'indécision, sa pensée errait dans le vague d'un avenir lointain. Enfin, ne voyant rien qui fut à la hauteur de ses idées et de son génie, il tourna ses yeux vers Québec, il voulut, lui aussi venir visiter la ville et y briller.

Il quitta donc Trois-Pistoles en Septembre 1850 et s'embarqua dans une goelette qui appartenait à son père, qui était pilote et arriva à Québec au bout de deux mois de traverse. C'est ici, lecteurs, c'est à Québec que notre héros sentit son âme remplie d'espérance et de bonheur. Quelle joie pour lui de se voir au milieu d'une cité si florissante, au milieu d'un peuple qui saurait reconnaître son intelligence et son grand savoir. Aussi, tel qu'un coursier fougueux, qui voit s'ouvrir devant lui une arène vaste et unie, il hennit d'impassience, le frein est impuissant à le retenir, il dévore l'espace. Ainsi, (passez-moi la comparaison,) ainsi s'élança dans la carrière du monde notre jeune Guillaume.

Après avoir complété son instruction par l'étude de l'idiome anglais, il se trouva en état de s'asseoir au bureau d'une compagnie d'assurance; les directeurs de cette compagnie se plurent longtemps à vanter leur commis. Jamais ils n'avaient eu à leur service un homme aussi actif, et aussi capable d'obtenir du peuple ce vil métal qui fit leur fortune. Vous dirais-je les prouesses de tous genre, vous raconterais-je les détours qu'il employa pour attirer les pratiques à son bureau. Mais non, ma biographie serait trop longue, il me faudrait trop d'espace; contentons-nous de dire, que sous l'apparition de ce phénix, au bureau de M. Ross, plusieurs citoyens avaient à regretter la perte de leurs propriétés sans aucun dédommagement.

(A Continuer.)

MAIRIE DE ST. SAUVEUR.
AFFAIRE DES DÉBITANTS DE BOISSONS



Dernièrement M. le Maire Bélanger, dans son éloquent discours prononcé à la Salle des réunions s'est exprimé ainsi :

Messieurs, convenons franchement qu'il faut mettre un terme aux abus qui se commettent chaque jour de la part des débitants de boissons dans la Paroisse de St. Sauveur, oui, Messieurs, je dois employer à cet égard tous les moyens de restriction possible et si faire se peut à l'aide de votre bienveillant concours, j'espère bientôt obtenir leur bannissement du pays, *Hear, Hear*.

Ainsi ont se met à l'œuvre, M. le Maire, aidé, conseillé, poussé, retronssé et culbuté par MM. J. Bonhomme Epicier, Dion Epicier, Cahouet Constable et Falardeau secrétaire informeur, ont dressé une plainte contre plusieurs délinquants accusés d'avoir vendu des Boissons, le dimanche après les Vêpres, cette information fut donc envoyée devant la Cour, malheureusement à leur grand regret, la défense habile de MM. Réhaume, Suzor et Andrews avocats, à déjoué complètement le plan de ces Messieurs, car Son Honneur le Juge à dans sa sagesse crut devoir écarter toutes prétentions à ce sujet, et renvoyer leur action... (Quel fiasco?! quel fiasco?)

Depuis, les débitants de St. Sauveur, viennent en masse prier Son Honneur le Maire de vouloir bien à l'avenir tolérer tranquillement la petite besogne qu'il font chaque dimanche, en attendant que la voie ferrée soit définitivement achevée, mais qu'à partir de ce jour, ils lui promettent que tous les dimanches et jours de fêtes ils feront transporter par les Chars leurs maisons en ville, puis reviendront prendre leur poste respectif tous les lundis et le lendemain de chaque fête.

Espérons que ces MM. accepteront cette soumission de leur part et qu'à l'avenir ils seront plus indulgents.